



MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET INNOVATIONS

Le Ministre



NOTE CIRCULAIRE N°.....017...../MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/2026
DU...01.10.6.../2026 A L'ATTENTION DES PRESIDENTS DES CONSEILS
D'ADMINISTRATION, DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES,
DES MEMBRES DES COMITES DE GESTION, DES ENSEIGNANTS DE L'ESU ET
DES APPRENANTS DU TROISIEME CYCLE A L'ETRANGER ET EN REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO.

**CONCERNE : PROCESSUS DE FIABILISATION DES DONNÉES DES ENSEIGNANTS
DE L'ESU ET DES APPRENANTS DU TROISIÈME CYCLE**

Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils d'Administration, des Chefs d'Etablissements publics et privés, des Membres des Comités de Gestion, des Enseignants de l'ESU et des Apprenants du troisième cycle à l'étranger et en République Démocratique du Congo,

Dans le cadre du processus de fiabilisation et de modernisation de la base des données du Personnel Enseignant de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ainsi que des Apprenants du Troisième Cycle évoluant tant au pays qu'à l'étranger, je lance officiellement des plateformes numériques dédiées à cette opération au bénéfice des catégories précitées.

À cet effet, sont tenus de s'enregistrer les catégories du personnel enseignant de l'ESU et les Apprenants de troisième cycle suivant les modalités ci-après :

- les enseignants (corps académique et scientifique), dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de publication de la présente Note Circulaire, sur la plateforme dénommée « **Esursi-TraceEnseignants** » ;
- les Apprenants du Troisième cycle évoluant tant en République Démocratique du Congo qu'à l'étranger sont invités à s'enregistrer sur la plateforme « **Esursi-TraceApprenants** ».

L'accès à ces plateformes se fait à travers le Portail officiel du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations, à l'adresse suivante : <https://minesursi.gouv.cd>. A ce titre, les concernés devront cliquer sur l'onglet « **Portail** » afin d'accéder aux différentes plateformes disponibles.

Il convient de préciser que, bien que le délai d'un mois soit accordé pour la collecte initiale des données, les plateformes resteront, en permanence, accessibles pour les mises à jour éventuelles liées notamment aux promotions, changements de statut ou autres modifications administratives.

Par ailleurs, la base des données utilisée lors de la phase pilote ayant été réinitialisée (vidée), cette opération, qui s'avère obligatoire, concerne l'ensemble des enseignants et apprenants, y compris ceux ayant déjà participé aux phases de test.

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations (ESURSI)

6-8, Boulevard TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : contact.cabinet@minesursi.gouv.cd



À l'issue de cette opération, une Commission technique sera mise en place afin de procéder au contrôle de conformité entre les données enregistrées en ligne et celles détenues par les différentes structures du Ministère. Pour toute assistance technique, les concernés peuvent contacter mes services via l'adresse électronique suivante : fichiernational@minesursi.gouv.cd.

De ce qui précède, j'en appelle à la prompte réaction des concernés (enseignants et apprenants troisième cycle) et à une large diffusion, par les autorités ci-haut citées, des présentes dispositions d'enregistrement, au risque d'exposer ceux qui n'y prendront part à des mesures administratives sévères.

Fait à Kinshasa, le 01 JUN 2026

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse

